## COMMUNAUTE DE COMMUNES « PIEGE – LAUR

Envoyé en préfecture le 18/04/2023

Reçu en préfecture le 18/04/2023

ID: 011-200035707-20230406-D202304\_22-DE

## **EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 06 avril 2023

## OBJET: Tarifs boutique et animations de l'office de tourisme 2023

L'An deux mille vingt trois

Le six avril,

Le Conseil communautaire de la communauté de communes « Piège-Lauragais-Malepère »,

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la salle des Pyrénées sur la commune de Montréal,

Sous la présidence de M. André VIOLA

Date de Convocation du Conseil Communautaire : trente et un mars 2023

Secrétaire de séance : Christian OURLIAC

Présents: Francis Andrieu, Jean Bonnafil, Marie-Hélène Boyer, Régis Bruty, Thierry Cadenat, Régis Calmon, André Cathala, Jean-Marc Estrem, Claudie Faucon Mejean, Florence Fourrier, Magali Frechengues, José Froment, Dominique Fromilhague, Michel Galant, Jean-François Imbert, Claude Izard, Denis Juin, Olivier Jullin, Éric Lannes, Catherine Lassalle, Christian Lucato, Jean-Christophe Mario, Hélène Marty, Anne-Marie Mazieres, Éric Misse, Christian Ourliac, Benjamin Peyras, Pascale Rastouil, Roselyne Rios, Alain Rouquet, Jean-Baptiste Sarda, Florence Sciau, Serge Serrano, Floréal Soler, Yolande Steenkeste, Rachel Stremler, Pierre Vidal, Estelle Vilespy, André Viola.

<u>Absents et excusés</u>: Didier ALRIC, Bruno BERTRAND, Pierre CAZAL, Serge CAZENAVE, Jacques DANJOU, Sarah DANJOU, Éric DU FAYET DE LA TOUR, Lionel GARRIGUES, Emilien GUILHEMAT, Bernard JUILLA, Maryse LALA-LAFFONT, Jean-Claude MARTY, Didier MATTIA, Jean-Claude MAURETTE, Paul PAINCO, Aurélien PASSEMAR, Françoise RODE.

Ayant donné pouvoir : Loïc ALBERT à Christian LUCATO, Brice ASENSIO à Francis ANDRIEU, Bernard BREIL à Christian OURLIAC, Jérôme DARFEUILLE à André CATHALA, Muriel DENUC GUICHET à Claudie FAUCON MEJEAN, Michel PUJOL à Éric MISSE.

Dans le cadre de la régie de recettes « Boutique et animations » de l'office de tourisme intercommunal, il est proposé au conseil communautaire d'approuver les nouveaux tarifs et prestations à compter de 2023 conformément au document en annexe.

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

à l'unanimité,

**APPROUVE** les nouveaux tarifs et prestations de la régie de recettes « Boutique et animations » de l'office de tourisme intercommunal, qui s'appliqueront à compter de 2023 conformément au document en annexe.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Envoyé en préfecture le 18/04/2023 Reçu en préfecture le 18/04/2023

Publié le

ID: 011-200035707-20230406-D202304\_22-DE

Le Président

André VIOLA.

Le secrétaire de séance

Christian OURLIAC

Rendu exécutoire par l'envoi en préfecture le 18/04/2023 et la publication sur le site internet de la communauté de communes le 19/04/2023

Le Président

André VIOLA.